



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-  
DUPAS PROCÈS VERBAL  
Séance extraordinaire du 7 septembre 2017**

**En présence de :** François Drainville, maire

**Des conseillers :** M. Michel Cousineau, conseiller no 1  
M. Léopold Goulet, conseiller no 2  
M. Yvon Poirier, conseiller no 3  
M. André Rondeau, conseiller no 4  
Mme Nancy Majeau, conseillère no 5  
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

**1. Ouverture de la séance**

- Le maire ouvre la séance à 16 :00 heures.

**2. Renoncement à l'avis de convocation**

Tous les membres du conseil étant présents, ils renoncent tous personnellement à l'avis de convocation.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Renoncement à l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Asphaltage Dupas, Laforest, Chevalier
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

**175-2017** Il est proposé par M. André Rondeau  
Appuyé par M. Michel Cousineau

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel quel.

**4. Asphaltage Dupas, Laforest, Chevalier**

Considérant que les travaux d'asphaltage ont dû être interrompus en début de semaine car le sol s'est révélé manquant de portance sur une grande partie de la rue Laforest et Chevalier;

Considérant les explications de l'ingénieur au dossier et de la visite des lieux par le maire, notre inspecteur, de l'ingénieur et du responsable de chantier de Majeau;

Considérant que des correctifs seraient préférables afin d'assurer la pérennité du nouvel asphaltage;

Considérant les options étudiées et selon les approximations de celles-ci de l'ingénieur au dossier reçues aujourd'hui;

**176-2017** Il est proposé par Mme Nancy Majeau  
Appuyé par M. Michel Cousineau

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas choisit de poursuivre les travaux tel quel pour le rang de L'Île Dupas. Ainsi pour l'instant les travaux de cette portion peuvent se poursuivre tel que prévu. Pour ce qui est des rues Chevalier (la moitié de la rue côté des résidences soit environ 80 m linéaire) et Laforest (Pleine largeur de la rue sur environ 170 m linéaire), l'option avec toile géotextile et creusage d'environ 300mm avec remblai adéquat est l'option retenue. Dès que notre avocat nous signifie la marche à suivre pour cet extra au contrat, nous pourrons poursuivre cette portion des travaux.

**5. Période de question**

Aucune question

**6. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

**177-2017**

Il est proposé par M. Léopold Goulet  
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée à 17 :05 heures.

---

**M. Francois Drainville,**  
Maire

---

**Mme Sylvie Toupin,**  
secrétaire d'assemblée